



CAZAUX PLAISANCE

Association des usagers de la Halte Nautique de Cazaux Lac

(association loi du 1^{er} juillet 1901)

www.cazaux-plaisance.org

L'association CAZAUX-PLAISANCE a été inscrite sous le N° 9/04774 enregistrée le 28 juillet 1998, et modifications parues au J.O. du 23 AVRIL 2005, et le 21 octobre 2011 sous le n° W336002226 à la Sous-Préfecture du Bassin d'Arcachon

Compte-rendu **Réunion du C.A**
du jeudi 23 oct 2014 à 17h30 cabane du lac

Présents : R.Malipier - T.Pauvert - J.Campanella - P.Lebrun C.Mulcey -
Excusés : Y.Ribot - P.Renon - D.Thomas

- C.A : membres du Bureau / changement de trésorier /et du C.A.
cooptation : Roger Malipier par sa lettre devient membre du C.A.
Mme Longau Marie-Claude cooptée, devient Trésorière (comptable de profession).
Nous devons inciter des membres de l'association à se joindre au C.A.

Faire le changement sur le site de la présentation du C.A.et Bureau

- **le R.I. de la Halte Nautique voir Règlements**

[Modification du Règlement intérieur validée par le Conseil Municipal du 22 juillet 2014](#) sur le site de la ville

<http://www.latestedebuch.fr/la-mairie/infos-pratiques/nautisme/article/halte-nautique-infos-tarifs-et>

dossiers mis sur le site <http://www.cazaux-plaisance.org/>

- le C/R de la commission extra municipale : à suivre pour la liste d'attente et les travaux du chenal

- incidents à la Halte-Nautique / les W.E. de septembre : capitainerie ouverte ?
il faut porter plainte pour engager des suites!

le parking devant la cale de mise à l'eau : les embouteillages..

- il n'est pas normal que les usagers libres du port gênent les titulaires des AOT et aient une attitude menaçante! voir l'article 30 du R.I. de la Halte-Nautique.

Un employé municipal a été engagé; et il sera l'été à la Halte-Nautique afin d'assurer les permanences (les 4/5 des w.e.) (il a travaillé cet été 2014 en tant qu'intérimaire)

(nous apprécions son travail effectué).

- C/R A.G. 2014 / rapport Trésorier : nous devrions trouver des publicités...

augmenter le nombre de membres : refaire de la pub sur les traques.

- C/R réunion avec la Mairie du **jeudi 9 octobre 2014 à 10h30**, à la salle Brémontier 1 du 1er étage de l'Hôtel de Ville, Esplanade Edmond Doré, en présence de M.CARDRON, M. LABARTHE, Mme GUILLON, M.LOUBANEY, M.BRUNET et Mme LEGRAND.

Nous regrettons la non -prise en compte de notre demande (budget...) pour des horaires les w.e. mieux adaptés avec l'affluence.

- Nouveau règlement de navigation sur le lac à /c du 1° sept 2014

- le site Cazaux-Plaisance : le rendre plus attractif : mettre en avant les derniers dossiers

changer les photos de présentations par des photos récentes

rajouter le logo du ski-club et pour avoir des renseignements pratiques et de leurs activités : le site de Cazaux-Plaisance pourrait aussi leur servir de site web.

- le blog : le faire connaître sur les bulletins

- le bulletin n° 28 - 2/2014 choix des photos et sujets

- proposition : un club pour l'association au port (style abri de jardin)
: avec accès eau, électricité et W.C. ...(douche ?)

- le nombre de places attribuées l'année passée :

attribuées : 22	(en 2012 : 17)
libérées : 8	(15)
demandes annuelles : 181	(118)
demandes saisonnières : 109	(114)
demandes estivales : 96	(94)
demandes hivernales : 13	(20)
nombre d'attributions estivales : 79	(63)
.....hivernales : 13	(20)

le Président
Claude Mulcey